

- Achicourt
- Acq
- Agnez-les-Duisans
- Agnières
- Agny
- Anzin-Saint-Aubin
- Arras
- Athies
- Aubigny-en-Artois
- Avesnes-le-Comte
- Bailleulmont
- Bailleulval
- Barly
- Basseux
- Bavincourt
- Beaumont-les-Loges
- Beaurains
- Berles-au-Bois
- Berles-Monchel
- Berneville
- Biache-Saint-Vaast
- Blairville
- Brebières
- Camblain-l'Abbé
- Cambligneul
- Cantin
- Capelle-Fermont
- Corbehem
- Courchelettes
- Cuincy
- Dainville
- Duisans
- Ecurie
- Etrun
- Fampoux
- Férin
- Feuchy
- Fosseux
- Frévin-Capelle
- Givenchy-le-Noble
- Goelzin
- Gouves
- Gouy-en-Artois
- Gouy-sous-Bellonne
- Habarcq
- Haute-Avesnes
- Hauteville
- Hermaville
- Izel-les-Hameau
- La Cauchie
- Lambres-lez-Douai
- Lattre-Saint-Quentin
- Manin
- Maroeuil
- Mingoval
- Monchiet
- Monchy-au-Bois
- Montescourt
- Mont-Saint-Éloi
- Neuville-Saint-Vaast
- Noyelles-sous-Bellonne
- Noyelle
- Noyelle-Vion
- Penin
- Plouvain
- Ransart
- Rivière
- Roclincourt
- Roeux
- Sainte-Catherine
- Saint-Laurent-Blangy
- Saint-Nicolas
- Savy-Berlette
- Simencourt
- Sombrin
- Thélus
- Tilloy-les-Hermaville
- Tilloy-les-Mofflaines
- Tincques
- Villers-Brûlin
- Villers-Chatel
- Villers-Sir-Simon
- Vitry-en-Artois
- Wailly
- Wanquetin
- WarlusARRAS

Êtes-vous concerné ?



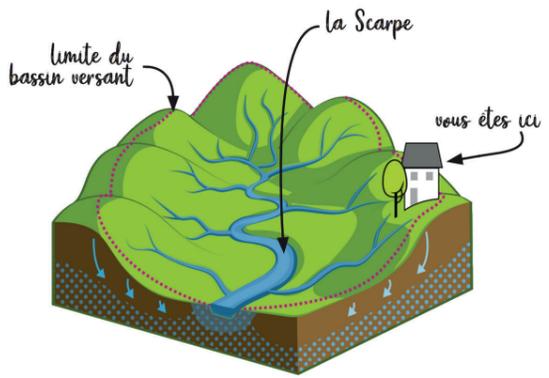
Le SAGE Scarpe amont couvre 86 communes appartenant au bassin versant de la Scarpe de ses sources jusqu'à Lambres-lez-Douai, ce qui représente un peu plus de 155 000 habitants.

4 intercommunalités sont concernées :

- 🌊 La Communauté de communes des Campagnes de l'Artois
- 🌊 La Communauté urbaine d'Arras
- 🌊 La Communauté de communes Osartis Marquion
- 🌊 Douaisis agglo



La goutte de pluie qui tombe dans votre jardin ou sur votre toit va ruisseler et finir par rejoindre la Scarpe. Vous faites donc partie du bassin versant de cette rivière.



Pour en savoir plus



Consultez les documents du SAGE ou la synthèse en 8 pages sur <https://www.cu-arras.fr/enquete-publique-sage/>

Contactez l'animatrice du SAGE, **Grimonie Bernardeau** : g.bernardeau@cu-arras.org et 03.21.21.01.57



Qualité de l'eau, partage de la ressource, lutte contre les inondations et les coulées de boue, mise en valeur des milieux aquatiques et humides...

L'eau est l'affaire de tous



LE SAGE : UN OUTIL POUR MIEUX PROTÉGER ET PARTAGER LES RESSOURCES EN EAU

Un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est en cours d'élaboration sur le bassin versant de la Scarpe amont. Constitué de recommandations et d'obligations, et adopté par le préfet, ce schéma vise à assurer l'équilibre entre les activités humaines et la protection de l'eau et des milieux aquatiques un territoire de 550 km² (liste des communes au dos).

Le SAGE peut par exemple protéger les zones humides, contraindre l'urbanisme dans les zones à risques ou encadrer la répartition des prélèvements en eau. La démarche d'élaboration du SAGE est fondée sur une large concertation des acteurs locaux, en vue d'aboutir à des objectifs communs et partagés pour la gestion de l'eau.

Qu'en pensez-vous ?



Le projet de SAGE Scarpe amont sera soumis à enquête publique **du 27 mars au 11 mai 2023**. C'est l'occasion de donner votre avis sur ce document qui organise la gestion de l'eau pour les prochaines années.

Tous les documents sont consultables à l'adresse <https://www.cu-arras.fr/enquete-publique-sage/>

4 FAÇONS DE DONNER VOTRE AVIS

Participez à l'un de nos Ciné-débats

- 🌊 **Arras**, le 11 avril, de 18h à 20h : à la maison des éco-citoyens (rue Guinegatte)
- 🌊 **Mont-Saint-Éloi**, le 12 avril, de 18h à 20h : au café citoyen le Choucas des tours (23 Rue du Général Barbot)
- 🌊 **Courchelettes**, le 14 avril, de 18h à 20h : à la médiathèque (Rue Fernand Stassin)
- 🌊 **Avesnes-le-Comte**, le 3 mai, de 18h à 20h : à la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois (1050 avenue François Mitterrand)
- 🌊 **Vitry-en-Artois**, le 4 mai, de 18h à 20h : à la salle communale (en face de la mairie)

Lors des permanences des commissaires enquêteurs

Dates et lieux disponibles sur la page : <https://www.cu-arras.fr/enquete-publique-sage/>

Par courrier

Président de la commission d'enquête du SAGE Scarpe amont
Mairie d'Arras
6 place Guy Mollet
62022 ARRAS Cedex

En ligne

En cliquant sur le lien dédié sur la page <https://www.cu-arras.fr/enquete-publique-sage/> ou sur le site internet www.pas-de-calais.gouv.fr, dans la rubrique « Publications / Consultation du public / Enquêtes publiques / Eau »

Préserver l'équilibre quantitatif

Ce que recommande le SAGE

💧 Des économies d'eau pour tous : particuliers, industriels, agriculteurs...

💧 Favoriser la recharge des nappes phréatiques, qui stockent (gratuitement) l'eau dont nous avons besoin pour boire, irriguer nos cultures ou faire tourner nos usines ;

💧 Encadrer les prélèvements : le règlement fixe un quota de prélèvement à ne pas dépasser. Il interdit également les nouveaux prélèvements en nappe à moins de 500m des cours d'eau (ces derniers pouvant avoir un impact significatif sur le débit des rivières en période de basses eaux). Est-ce que cette phrase est vraiment nécessaire ?

Ils s'engagent pour l'eau

La Communauté urbaine d'Arras, structure porteuse du SAGE, s'apprête à engager une étude afin de définir les volumes disponibles dans la nappe phréatique, ce qui permettra à la commission locale de l'eau d'ajuster les volumes prélevables en conséquence. Ce texte sera probablement modifié, j'attends les infos

Limitier les risques d'érosion, d'inondations et de ruissellement

Ce que recommande le SAGE

💧 Remettre des haies, talus et prairies sur les versants pour ralentir les écoulements et piéger la terre ;

💧 Modifier les pratiques agricoles pour améliorer la perméabilité des sols et retenir l'eau ;

💧 Désimperméabiliser les zones urbaines (parkings filtrants, noues d'infiltration, etc.)

Ils s'engagent pour l'eau

La Communauté de communes des Campagnes de l'Artois accompagne les communes pour l'élaboration de plans communaux d'évaluation des risques de ruissellement. Ce document identifie les enjeux sur la commune, les mesures préventives et le protocole à suivre en cas d'alerte. Douais agglo mène depuis plus de 20 ans une politique ambitieuse de désimperméabilisation et de gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Restaurer la qualité de l'eau

Ce que recommande le SAGE

💧 Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées (assainissement collectif et individuel) pour limiter les rejets polluants ;

💧 Améliorer les pratiques agricoles pour réduire les apports de pesticides et de nitrates ;

💧 Offrir des débouchés locaux aux productions vertueuses du territoire.

Ils s'engagent pour l'eau

Le syndicat des eaux du Gy et de la Scarpe a engagé un programme de reconquête de la qualité de l'eau sur le captage de Bailleulval. Tous les acteurs du territoire qui alimente le captage travaillent ensemble à la construction d'un programme d'actions volontaire visant l'amélioration de la qualité de l'eau du captage ;

244 agriculteurs réunis au sein des GEDA (groupes de développement agricole) de l'Artois et d'Avesnes-le-Comte mènent chaque année des expérimentations en vue de réduire le recours aux pesticides.

Préserver et restaurer les rivières

Ce que recommande le SAGE

💧 Poursuivre les travaux de renaturation et reconnecter les cours d'eau aux zones humides attenantes ;

💧 Limiter l'impact des barrages, qui perturbent la circulation des poissons et bloquent les sédiments ;

💧 Protéger les zones de sources.

Ils s'engagent pour l'eau

La Communauté de communes des Campagnes de l'Artois et la Communauté urbaine d'Arras travaillent ensemble à la mise en œuvre d'un programme de restauration de la Scarpe du Gy et du Crinçon.

Eden62, gestionnaire du marais d'Athies, a entrepris des travaux de reconnexion entre le marais et la Scarpe permettant ainsi aux brochets de venir se reproduire naturellement dans le marais.

Penser le devenir de la Scarpe canalisée

Ce que recommande le SAGE

💧 Encadrer les activités récréatives sur la Scarpe canalisée afin d'en limiter les nuisances envers la biodiversité et envers les autres pratiquants par l'élaboration concertée d'une charte de bonnes pratiques ;

💧 Elaborer un projet de territoire à l'échelle des SAGE Scarpe amont et Scarpe aval afin de développer une vision à long terme du développement du canal.

Ils s'engagent pour l'eau

VNF a revu ses pratiques d'enlèvement des plantes aquatiques (qui se développent parfois en excès et perturbent les écoulements), en concertation avec le groupe ornithologique et naturaliste et la commission locale de l'eau, afin de préserver les nids de Grèbe Castagneux, une espèce protégée qui a trouvé refuge sur le canal.

Protéger les zones humides

Ce que recommande le SAGE

💧 Sauvegarder et restaurer les zones humides ;

💧 La règle n°5 interdit toute destruction de zones humide sauf si le projet répond à un intérêt général ou à des enjeux liés à la sécurité ou à la salubrité publique.

Ils s'engagent pour l'eau

Les communes de Biache-Saint-Vaast, Saint-Laurent-Blangy, Achicourt ainsi que la Communauté urbaine d'Arras, se sont engagées en 2022 dans la réalisation d'un diagnostic de restauration de zones humides

Et moi que puis-je faire ?



Prendre une **douche** plutôt qu'un bain



Installer des **mousseurs** sur mes robinets



Récupérer les **eaux de pluie** pour arroser mon jardin



Laisser sur mon terrain des **zones perméables** pour permettre à l'eau de s'infiltrer



Éviter de remplir ma **piscine** en pleine canicule



Planter des **haies**



Limiter l'**imperméabilisation** de mon terrain au strict minimum



Mettre aux **normes** mon **installation d'assainissement individuel**



Cultiver mon **jardin au naturel**



Déposer mes restes de **peinture en déchetterie**



Consommer des **produits du territoire** cultivés dans des conditions vertueuses (agriculture biologique par exemple).



Laisser une **bande non tondue** le long du cours d'eau



Évacuer mes **déchets de tonte** en **déchetterie** plutôt que dans le cours d'eau.



Tenir mon **chien** en laisse pour qu'il n'aille pas déranger les oiseaux qui nichent au bord de l'eau



Conservier mes **déchets** pour les jeter dans une **poubelle**



Veiller à **préserver** ces **milieux fragiles** lorsque je m'y promène



Consommer de la **viande** issue d'élevage **extensif local**.

